

comte de Forez, les habitants se révoltèrent dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Ils chassèrent de la ville du confluent presque uniquement habitée par les gens de commerce, tous les agents de l'autorité ecclésiastique, élurent cinquante citoyens pour diriger les affaires de la communauté, et organisèrent une milice bourgeoise pour la défendre. « On fit de tous les corps des métiers, dit Ménestrier, des compagnies distinguées par leurs étendarts ou pennons, dont elles furent nommées *pennonage*, et ces pennons étaient gardés dans la chapelle Saint-Jacques, vulgairement dite Saint-Jacquême, proche l'église Saint-Nizier. On assigna à chacun de ces corps des capitaines et d'autres officiers pour les conduire et pour leur faire prendre les armes; et ces officiers prêtèrent serment entre les mains des Cinquante. » Pour que l'organisation de la commune fut complète, les citoyens firent placer une cloche ou beffroi dans une des tours du pont de Saône dont ils s'étaient emparés, et firent fabriquer un sceau portant cette légende : *Sigillum commune universitatis et communitatis Lugduni*. Ce sceau représentait le pont de Saône tel qu'il était alors, c'est-à-dire flanqué de tours aux deux extrémités. Au milieu était figuré une croix portant une fleur de lis au centre des croisillons, et une autre à gauche.

En plaçant ce signe dans les armes de la Commune, les citoyens avaient voulu montrer qu'ils mettaient cette dernière sous la protection des rois de France. Ces princes, en effet, s'étaient montrés favorables aux institutions de ce genre, établies déjà dans plusieurs villes; ils s'étaient empressés, sous prétexte de défendre les intérêts populaires, de s'immiscer dans l'administration des seigneurs, leurs vassaux, dont ils n'avaient guère reçu jusque-là que des *hommages*, souvent même refusés. Les archevêques de Lyon étaient particulièrement dans ce cas. Ils se disaient feudataires de l'empire pour n'avoir